

Les conseils des ministres

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **32 (1894)**

Heft 48

PDF erstellt am: **17.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-194603>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

envoie les condamnés aux travaux forcés. C'est la Nouvelle-Calédonie des malfaiteurs russes. Mais, à Sakaline, les forçats sont loin d'avoir l'existence relativement agréable que mènent les déportés français à la Nouvelle-Calédonie. Ils sont extrêmement malheureux, et, ne pouvant espérer la liberté, ils aspirent à mourir pour trouver le seul repos permis dans le sommeil éternel.

Les déportés savent qu'ils doivent renoncer à tout espoir de recouvrer jamais la liberté, aussi mourir pour mourir, comme ils disent, ils préfèrent placer le but de leur existence uniquement dans l'évasion, tentative qui aboutit très rarement, car la mort guette de toutes parts ces malheureux.

L'été est la saison la plus propice aux évasions. Les hommes qui ont formé le projet de fuir se réunissent par petits groupes de trois à dix, jamais plus; puis ils se jettent dans la Taïga (forêt vierge), qu'il leur faut traverser entièrement pour gagner l'autre rive de l'île, et là construire un radeau sur lequel ils se confieront à la mer, espérant atteindre le Japon ou la Chine. Naturellement ce beau rêve ne se réalise presque jamais.

Pendant les premiers jours, les fugitifs ont une existence de bienheureux. Ils se grisent de liberté et de paresse, se nourrissant avec une sage prévoyance de vivres qu'ils ont emportés, croyant toujours être au but du voyage, tandis que ce but s'éloigne sans cesse.

Puis les provisions s'épuisent, la nourriture manque, les vêtements sont rapidement usés et déchirés, dans ces forêts où n'existe aucun sentier, et les voilà bientôt errants, presque nus, mourant de faim et servant eux-mêmes de pâture à mille insectes dont ils ne peuvent se défendre. C'est alors que commence le terrible drame de la faim inassouvie qui exagère l'égoïsme et le besoin de vivre. On attend, avec une sorte d'impatience, la mort d'un compagnon d'infortune pour se repaître de sa chair et de son sang.

Ceux qui survivent parviennent enfin au-delà de la forêt. Ils aperçoivent la mer libératrice où peut-être ils trouveront la liberté. Mais les indigènes de Sakaline les attendent comme une proie certaine. Ils les assomment à moitié, les chargent de liens et les ramènent aux postes russes où ils touchent la prime en argent promise pour chaque forçat évadé.

Les fugitifs sont alors soignés, guéris, puis on leur inflige la peine du knout et on les renvoie aux travaux de la mine d'or.

D'autres forçats, plus ingénieux, ont cherché un autre moyen d'échapper aux mines. Ils vont se cacher dans les rochers au bord de la mer, à quarante kilomètres au sud de Doué, la ville principale de Sakaline. Ils vont la nuit dans la forêt voisine couper des arbres et tailler des pièces de bois, qu'ils amènent sur la côte. Les pièces sont assemblées et forment un radeau solide sur lequel les malheureux s'entassent. Et alors, à la grâce de Dieu!

Quelques-uns de ces fragiles navires ont traversé la mer tartare et ont touché la Chine et même la Corée; mais c'est là le petit nombre. Combien d'autres, entraînés par les vents et les flots, ont considéré comme un bonheur inespéré la rencontre d'un vaisseau russe qui les ramènerait à Sakaline, où les attendaient le knout et le terrible travail de la mine.

Pendant l'hiver, les audacieux forçats se jettent dans de nouvelles aventures. Durant

les grands froids qui atteignent souvent 45 et 50 degrés, un bras de la mer tartare, large de 200 verstes (220 kilomètres), gèle complètement. Les évadés essaient alors de gagner l'Asie à pied. Mais ils ne peuvent marcher pendant le jour pour éviter les recherches et, malgré une température effroyable, ils sont obligés de rester accroupis derrière des blocs de glace. Ils reprennent leur route la nuit, mais, s'ils échappent aux hommes, ils deviennent victimes des éléments, soit par le froid qu'ils ne peuvent supporter, soit par la mer dont la perfide couche de glace se brise par énormes fractions qui s'en vont au large entraînant les hommes qui croyaient marcher vers une terre libre.

Quant à ceux qui arrivent à la côte asiatique, après mille peines endurées, ils peuvent encore tomber dans les mains de peuplades tributaires de la Russie, qui s'empressent de les livrer aux autorités militaires en échange de la prime promise.

Un grand problème résolu.

Au commencement de cette année, Paul Jones, jeune homme appartenant à une riche famille des Etats-Unis, donnait un dîner, au restaurant, à plusieurs de ses amis, et la conversation dérivait vers la question sociale.

C'était un grave sujet pour de jeunes têtes, et de part et d'autre on s'anima.

En face de ces fils des classes opulentes, Paul Jones soutint que ceux-là seuls étaient misérables qui n'avaient pas foi en eux-mêmes, ni énergie.

Il déclara que lui, s'il perdait tout ce qu'il possédait, se chargerait parfaitement de gagner sa vie. Bien plus, il affirma que, fût-il nu comme un ver, sans un centime, il se faisait fort, au bout d'un an, d'avoir fait le tour du monde et gagné honnêtement 5000 dollars, économisés sur l'argent nécessaire à sa subsistance.

On était au dessert, les têtes un peu échauffées. Un pari fut fait, l'enjeu fixé à 50,000 fr., et il fut décidé qu'un certain jour Paul Jones se rendrait aux bains turcs de l'Association athlétique, qu'il quitterait ses vêtements, et qu'à cet instant précis commencerait l'année au bout de laquelle, au même endroit, à la même heure, il devait se représenter muni des cinq mille dollars.

Par un acte notarié, il s'engagea, sur l'honneur, à ne demander d'argent à personne, à gagner loyalement son existence, et à livrer tous ses actes à un contrôle rigoureux.

Le 22 février dernier, ce programme reçut un commencement d'exécution. Paul Jones se déshabilla dans la salle des bains turcs et le pari commença à courir.

Dès le début, la difficulté était énorme. Il fallait trouver un moyen pour se procurer de quoi acheter des habits, afin d'être en état de sortir.

Paul Jones fit demander aux membres

du Cercle la préférence pour cirer leurs bottes; et comme il s'acquitta avec zèle et habileté de cette tâche, il eut bientôt beaucoup de besogne. Quoique la rétribution fût modeste, il réussit à gagner, en quinze jours, non-seulement sa nourriture, mais de quoi s'habiller et se chauffer.

Deux semaines, c'était beaucoup pour un homme qui ne disposait que d'un an pour amasser une petite fortune; mais c'était énorme d'avoir surmonté ce premier obstacle, qui semblait invincible à première vue.

Aussi quand Paul Jones franchit les portes des bains et se trouva dans la rue, il était plein de confiance.

Pour commencer, il se fit crieur et vendeur de journaux, puis commissionnaire et interprète, car il savait, outre l'anglais sa langue natale, le français, l'allemand et l'italien.

Enfin il réussit à se faire admettre comme interprète sur un transatlantique américain qui lui accorda la gratuité du passage; et il débarqua un beau matin sur le quai de Londres, ayant dans sa poche cinquante dollars, soit deux cent cinquante francs. C'était la richesse.

A Londres, il fit des conférences dans lesquelles il expliquait sa combinaison. Les Anglais sont des gens à esprit pratique, que cette aventure devait séduire et qu'elle séduisit. Les conférences eurent du succès; et Paul Jones arriva à posséder un capital décuplé, soit deux mille cinq cents francs.

Il alla alors trouver plusieurs journaux et, leur racontant son histoire, il leur demanda à être leur correspondant pendant son voyage, les priant seulement de lui avancer le prix de ses articles, afin de payer son voyage jusqu'aux Indes.

Ses propositions furent acceptées et il put consacrer ses deux mille cinq cents francs à s'acheter un petit paquebot, qu'il choisit judicieusement et qu'il a revendue à Calcutta avec un bon bénéfice.

Actuellement il est lancé, et son succès ne fait plus de doute pour personne. Dans ses lettres, il regrette de n'avoir pas parié le double, en s'engageant à rapporter une somme deux fois plus forte.

(Petit Parisien.)

Les conseils des ministres.

Nous lisons presque tous les jours dans nos journaux les relations des conseils des ministres en France, et l'énumération des décisions qui y ont été prises.

Veut-on savoir l'apparat de chacun de ces conseils et le cérémonial qui y est observé? Ce sont là des détails généralement ignorés, qui intéresseront sans doute nos lecteurs.

Les conseils de ministres se tiennent à l'Elysée, et là, les choses se passent avec un certain appareil.

A leur arrivée, les ministres sont introduits par l'huissier de service, d'abord dans le salon de Cléopâtre, puis dans le salon des Souverains, où chacun prend sa place déterminée.

La place du président du conseil, en face du président de la République, est occupée, en son absence, par le garde des sceaux, qui supplée à l'occasion le président du conseil.

En temps ordinaire, le ministre de la justice est assis à droite du président de la République, qui a, à sa gauche, le ministre des affaires étrangères.

Le président du conseil est assis entre le ministre des finances et le ministre de la guerre. Viennent ensuite les ministres de la marine, de l'instruction publique, des travaux publics, de l'agriculture, du commerce et le ministre des colonies.

Dès que tous les ministres sont arrivés, l'huissier avise l'officier de service, qui, à son tour, prévient le secrétaire général de la présidence. Celui-ci, enfin, se met aussitôt à la disposition de M. Casimir Perrier, pour l'accompagner jusqu'au salon des Souverains.

A l'entrée du président, les ministres se lèvent. M. Casimir Perrier serre la main à chacun d'eux, puis la séance est, par lui, déclarée ouverte.

Notons que nul — à moins d'une décision prise en ce sens par le conseil tout entier — ne pénètre dans la salle des délibérations, tant que dure la réunion.

Détail piquant: M. Casimir Perrier est assis sur un fauteuil du plus pur style Empire; tandis que les ministres n'ont à leur disposition que des sièges ordinaires, recouverts de velours vert. Il n'y a pas de sonnette pour le président, — ce qui ne veut pas dire qu'on n'élève jamais la voix.

Le salon des Souverains est ainsi nommé parce qu'une série de médaillons des Souverains d'Europe y fut placée sous l'Empire, — et s'y trouve encore. On y voit notamment les portraits de l'empereur François-Joseph, tout jeune; de Victor-Emmanuel, du roi de Wurtemberg, de la reine Victoria et enfin du pape Pie IX.

Lorsque, pour une raison quelconque, la réunion des ministres n'est pas présidée par le chef de l'Etat, et que c'est au président du conseil qu'est dévolue cette fonction, le conseil prend le nom de conseil de cabinet et il se tient au ministère dont est titulaire le président du conseil.

Dans ce cas, les choses se passent avec beaucoup plus de simplicité et aucun cérémonial spécial n'est observé.

On mènadzo iò on ne sè tsecagnè pas.

— Eh bin, lo mariadzo! qu'est-te que l'est?

— L'est on galé et onna grachâosa que sè reluquont, que décidont eintrè leu dè fèrè on bet d'accordâiron, que sè font ailliettâ dévânt la maison dè coumouna et que sè vont fèrè accobliâ pè l'Etat civi.

— Eh bin vâit et pi ein après?

— Ma fâi, ein après, cein va coumeint cein pào; quand faut drumi dézo lè mèmò d'étai, medzi à la méma metse et rondzi lè mèmò z'ou, dâi iadzo va bin, dâi z'auto iadzo cein porrâi mî allâ, et dâi z'auto iadzo, onco, cein va adrâi mau.

Dè bon plian, plianta ta vegne
Dè bouna mère preind la felhie,

se desont lè vilhio et ma fâi l'aviont bin réson, kâ ao dzo de vouâ lo mariadzo est bin soveint onna patse ao bin onna folérâ. Et adon coumeint volliâi-vo que cein aulè bin ein après. Se lè pareints manigansont lè z'affèrès, l'est bin râ que lè z'infants séyont bin beuhirâo. Ora l'arrevè soveint que na felietta sè laissâi eindzaubliâ pè on luron qu'a dâo boutafrou, que sâ bin tsantâ et bin dansi et que n'est petètrè ni on bon soudzet et ni dè bouna mâison. Tot coumeint on valottet sè pào assebin laissi preindrè pè 'na gourgardine que lo sâ cajolâ et bragâ et qu'ein fâ bintout tot cein que le vâo.

— Ne faut donc pas étrè ébayi se y'a tant dè mènadzo iò y'a soveint dâo grabudzo, kâ cein qu'on fâ à la couâte, on s'ein repeind à lizi, et s'on ne sè mariè pas avoué cauquon que vo convint autrameint què pè 'na galéza frimousse, onna bouna pliantena ao mémameint on pou dè brâza, n'ia pas gros à espèrâ po lo bounheu.

— Portant y'a dâi mènadzo iò fâ galé allâ et iò on s'accordè bin, mâ sont râ. Se l'homme sè soulè et que sâi pe soveint ao cabaret qu'à l'hotò, binsu que cein va mau, quand bin la fenna sarâi on andzè; et se l'est pottu, bordon, grindzo, cein aminè soveint dâi résons. Se l'homme est on gaillâ dè sorta et que la fenna sâi orgolliâosa, tsaropa, tabousse, maudeseinta, coffa, la pé ne pào pas dourâ grand teimps. Se ti lè dou vont mau, c'est onco bin dè pe pi, et ti lè dzo lài a onna reprèseintachon. Et mémameint iò seimblîè que s'accordont bin, lài a soveint dâi petitès nièsès, pas per dévânt lo mondo; et tant bin que l'aulè y'a adé on pou dè grabudzo de sa-t-ein quatoozè.

— Portant y'ein cognâisso dou que sont mariâ et que du passâ quatre ans n'ont jamé z'u, mâ jamé, on mot que passâi l'auto.

— Ta, ta, ta, n'ein crayo rein, et quoui est-te?

— C'est cè certain gaillâ qu'avâi z'âo z'u robâ per tsi l'assesseu et qu'a étâ condanâ à cinq ans. Vouâique passâ quatre ans que l'est à la mâison dé foorce et sa fenna, que va ein dzornâ, ne l'a jamé revu.

— Câise-tè, tsancro dè farceu!

A table.

Manger n'est point une action aussi simple qu'on pourrait le penser et, pour prouver cette assertion, différents auteurs ont cité mainte et mainte fois la leçon donnée par l'abbé Delille à l'abbé Cosson.

Un jour, ce dernier avait diné à Versailles chez l'abbé Radonvillers, en compagnie de gens de cour, de cordons bleus, de maréchaux de France. Il se vantait d'avoir déployé une rare connaissance de l'étiquette et des usages reçus.

L'abbé Delille, présent à ce discours, paria qu'il avait fait cent incongruités.

— Comment donc! s'écria l'abbé Cosson, j'ai fait comme tout le monde. — Quelle présomption! reprit Delille; vous allez voir que vous n'avez rien fait comme personne. Mais ne parlons que du diner. D'abord, que fites-vous de votre serviette en vous mettant à table? — De ma serviette? je fis comme tout le monde, je la déployai, je l'étendis sur moi et l'attachai, par un coin, à ma boutonnière. — Eh bien! mon cher, vous êtes le seul qui ayez fait cela. On n'étale pas sa serviette, on se contente de la mettre sur ses genoux. Et comment fites-vous pour manger la soupe? — Comme tout le monde, je pense. Je pris ma cuiller d'une main et ma fourchette de l'autre... — Votre fourchette, bon Dieu! personne ne prend de fourchette pour manger la soupe. Mais poursuivons. Après votre soupe, que mangeâtes-vous? — Un œuf frais. — Et que fites-vous de la coquille? — Comme tout le monde, je la laissai au laquais qui me servait. — Sans la casser? — Sans la casser. — Eh bien! mon cher, on ne mange jamais un œuf sans briser la coquille. Et après votre œuf? — Je demandai du bouilli. — Du bouilli! Personne ne se sert de cette expression; on demande du bœuf. Et ensuite? — Je priai l'abbé Radonvillers de m'envoyer d'une très belle volaille! — Malheureux! de la volaille! on demande du poulet, du chapon, de la poularde; on ne parle de la volaille qu'à la basse-cour. Mais vous ne me dites rien de votre manière de demander à boire. — J'ai, comme tout le monde, demandé du *bordeaux*, du *champagne*, aux personnes qui en avaient devant elles. — Sachez qu'on demande du vin de Champagne, du vin de Bordeaux. Mais dites-moi quelque chose de la manière dont vous mangeâ-